

Plan de formation

1. Titre de la formation

Intitulé	CQP animateur loisir sportif
----------	------------------------------

2. Les personnes concernées

A qui s'adresse l'action de formation ? Quelles sont les compétences ou connaissances nécessaires ? Pré-requis	<p>Animateurs – Salariés d'entreprise – Demandeurs d'emplois Titulaire de la PSC1 ou équivalent Présenter une attestation de pratique d'activités sportives de loisirs ou de performance (140h minimum sur 3 ans) ou réussir aux vérifications techniques (en amont de la formation) Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois</p>
---	---

3. Les objectifs

Les buts qui devront être atteints à la fin de la formation en termes de connaissance, d'acquisition, de maîtrise d'une méthode ou d'un outil ou de mode opératoire	<p>UFOBLOC 1 : Deviens acteur.actrice : pratiquer les activités, découvrir les publics, obtenir les EPMS, découvrir l'UFOLEP UFOBLOC 2 : Deviens animateur.animatrice : construire une séance sportive et l'animer en toute sécurité, pratiquer les activités et techniques de l'option, connaissance en anatomie et physiologie, l'environnement professionnel, prévenir les violences et les discriminations, planifier et rendre compte de ses activités UFOBLOC 3 : Deviens pro : les activités et techniques de l'option, construire un cycle de 4 séances, communiquer avec les publics, droit du travail, élaborer son projet professionnel</p>
---	--

4. Le contenu

Les différentes phases successives avec les thèmes spécifiques qui permettent d'atteindre les objectifs fixés

- Positionnement : Connaître le métier et les compétences visées / Mesurer l'écart entre les acquis antérieurs et les compétences à acquérir / Se responsabiliser dans son parcours de formation / Formaliser le parcours le plus efficace pour atteindre ses objectifs / Développer ses capacités d'auto-évaluation et d'analyse de sa pratique
- Bloc 1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans l'option choisie : JSJO, AG2E, ARPO
- Bloc 2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- Bloc 3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

5. Méthodes, moyens pédagogiques et d'encadrement

<p>Les techniques pédagogiques mises en œuvre</p> <p>La qualification des formateurs</p> <p>Les supports pédagogiques remis</p> <p>Le matériel pédagogique utilisé.</p>	<p>La pédagogie sera participative. Elle alternera les apports théoriques et les activités pratiques sous forme d'études de cas et/ou des jeux de rôles. En parallèle, des moments de réflexion permettront à chacun de présenter des situations vécues et d'échanger.</p> <p>Les journées de travaux dirigés sont consacrées à une mise en application des contenus vus en centre de formation qui posent le plus de difficultés aux stagiaires, comme par exemple la construction d'une grille de séance, d'un cycle d'activité. Elles permettront également un accompagnement et suivi à la rédaction du dossier pour la certification du bloc 3 le projet professionnel</p> <p>Des supports « papier » et/ou numériques seront remis aux stagiaires. Le matériel pédagogique utilisé, tel que tableau blanc, ordinateur, vidéoprojecteur... est adapté.</p>
---	---

6. Le déroulement de la formation

<p>Toutes les informations pratiques liées à la réalisation de l'action de formation (durée, rythme, lieu, dates, coûts, ...)</p>	<p>Durée : Formation en OF: 184H (Vérifications techniques 1H dans chaque option : Positionnement : 5H : Bloc 1 : 42H – Bloc 2 : 77H– Bloc 3 : 56H)</p> <p>Horaires de formation : De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ou de 8h00 à 12h00</p> <p>Lieu : Saint Paul et ses environs</p> <p>Coût pédagogique : 2208,00 € / stagiaire pour 1 option + 60,00 € (frais administratifs) 2820,00 € pour 2 options + 60,00 € (frais administratifs)</p>
---	---

7. Suivi, évaluations, attestation de présence

<p>Le suivi de réalisation de l'action et l'appréciation des résultats obtenus. Quelle méthode d'évaluation est mise en œuvre pour l'atteinte des objectifs de formation ?</p> <p>Préciser qu'à l'issue de chaque demi-journée, une attestation de présence est prévue.</p>	<p>Trois épreuves de certification permettent l'acquisition des trois blocs de compétences constitutives du CQP. La validation des trois blocs permet l'obtention du certificat.</p> <p>Validation du Bloc 1 : Elaboration d'un cycle de 4 séances + 1 mise en situation + 2 entretiens</p> <p>Validation du Bloc 2 : 1 écrit à partir du stage + avis du tuteur + entretien</p> <p>Validation du Bloc 3 : Entretien sur le projet professionnel</p> <p>Une attestation de fin de formation sera remise à la fin de la formation au stagiaire.</p> <p>Un état de présence, établi par ½ journée, sera dressé tout au long de la formation. Le stagiaire fera l'objet d'un accompagnement individualisé durant son parcours de formation.</p>
---	--